



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 105 c) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteur : M. Patrick Chuasoto (Philippines)

I. Introduction

1. À sa 2^e séance plénière, le 19 septembre 2008, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixante-troisième session la question intitulée «Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : confirmation de la nomination de membres du Comité des placements ».
2. À sa 16^e séance, le 7 novembre 2008, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant les sièges qui deviendraient vacants au Comité des placements du fait de l'expiration du mandat de trois de ses membres le 31 décembre 2008 (A/63/103);
 - b) Note du Secrétaire général dans laquelle il demandait à l'Assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 20 des Statuts de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et après avoir consulté le Comité permanent du Comité mixte de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies et le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, de confirmer le renouvellement du mandat de trois personnes comme membres du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2009 (A/C.5/63/6).
3. À la même séance, la Cinquième Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement du mandat de Masakazu Arikawa (Japon), Madhav Dhar (Inde) et Nemir A. Kirdar (Iraq) comme



membres du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2009 et de confirmer la nomination de Linah K. Mohohlo (Botswana) pour remplacer, à compter du 1^{er} janvier 2009 au Comité des placements, Khaya Nqula (Afrique du Sud) jusqu'à l'expiration de son mandat, le 31 décembre 2009 (voir par. 5 ci-après).

4. À la même séance, la Cinquième Commission a également décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement du mandat d'Ivan Pictet (Suisse) comme membre coopté pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009, et celui de Simon Jiang (Chine), en qualité de membre coopté, en remplacement d'Afsaneh Beschloss (République islamique d'Iran) à compter du 1^{er} janvier 2009 (voir par. 6 ci-après).

II. Recommandations de la Cinquième Commission

5. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement par le Secrétaire général du mandat de Masakazu Arikawa (Japon), Madhav Dhar (Inde) et Nemir A. Kirdar (Iraq) comme membres du Comité des placements pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2009, et la nomination à compter du 1^{er} janvier 2009 de Linah K. Mohohlo (Botswana) pour le reste du mandat de Khaya Nqula (Afrique du Sud), soit jusqu'au 31 décembre 2009.

6. La Cinquième Commission recommande également à l'Assemblée générale de confirmer le renouvellement du mandat d'Ivan Pictet (Suisse) comme membre coopté pour une durée d'un an à compter du 1^{er} janvier 2009 et de Simon Jiang (Chine) comme membre coopté en remplacement d'Asfaneh Beschloss (République islamique d'Iran) à compter du 1^{er} janvier 2009.